

la tribune

Drummondville: projet de cogestion à la filature (p.3)

Neuf finissants partent pour un stage en France (p.4)

Forum

Finance
Vivre en 80
Arts et divertissements

Dossier

L'accident...et ses lendemains (7)



\$500 millions EN TÔLE FROISSÉE

NDLR — Les chroniqueurs sportifs n'ont eu aucune difficulté à se trouver une manchette fracassante au début de juillet. Cleveland Denny, 33e victime de la boxe depuis 1945. Scandale! Sans aucun doute, mais cette année, au Québec, 1800 personnes perdront la vie dans des accidents de la route. Réaction: c'est normal ou presque. Si c'est normal, pas étonnant que les 60.000 blessés et le plus d'un milliard de dollars en coûts directs et indirects que ce carnage entraîne laissent indifférent. LA TRIBUNE publie aujourd'hui le septième d'une série de huit textes présentés à chaque semaine et portant sur les conséquences humaines et sociales de ces accidents.

par Pierre Saint-Jacques

SHERBROOKE — L'accident matériel: le grand et éternel oublié des médias qui pourtant ne négligent habituellement aucun fait divers intéressant! Mais qu'y a-t-il de plus plat, de plus ennuyant, de plus ridicule que de la tôle froissée, fripée, déchiquetée? On se dit toujours: "Le matériel ça se remplace, tant mieux si c'est juste cela!" C'est vrai que pour les blessures ou les décès... c'est plus difficile! Souvent on se contentera de cela en ignorant, sciemment ou pas, que la tôle fripée du coin de la rue coûte près d'un demi-milliard de dollars au Québec seulement.

Il ne faut quand même pas exagérer. L'accident matériel a sa place dans les médias, à condition, bien sûr, que ce soit un carambolage impliquant 10, 20 ou 30 véhicules lors d'une première pluie verglaçante d'hiver, ou encore qu'un automobiliste (comme cela est survenu à Magog au début de la belle saison) perde le contrôle de son automobile pour fau-

les moyennes de chaque collision tant au niveau national et provincial qu'au niveau régional.

En 1979, au Québec, 2.078.625 véhicules touristes étaient assurés. Au cours de l'année, il y a eu achèvement de 563.541 réclamations pour un montant total de \$467.036.503. "Le coût d'une réclamation moyenne lorsque le conducteur est

mations faites par des conducteurs responsables, pour un montant de \$21.146.360.

Afin de mieux situer le Québec par rapport à l'Ontario et à tout le Canada, M. Desautels a fourni des chiffres fort probants. Comme on l'a dit, au Québec, en 1979, il y avait 2.078.625 véhicules touristes assurés, 3.324.372 en Ontario et 7.035.104 au Canada. Au Québec, il y a eu 563.541 réclamations pour accidents matériels seulement; à cela, il faudrait ajouter 29.699 réclamations adressées à la Régie de l'assurance automobile du Québec pour l'exercice financier 1979-80: donc près de 600.000, 788.667 en Ontario (il faut voir dans ce nombre, le total des accidents matériels aussi bien que des accidents corporels) et 1.421.968 pour le Canada, dans le secteur privé de l'assurance.

Et maintenant écarquillez-vous les yeux, on tombe dans les gros chiffres. Savez-vous à peu près ce que les accidents de la route coûtent au Québec, en

ment des assureurs automobiles du Québec que pour le territoire comprenant les Cantons de l'Est, Huntingdon, Yamaska, Missisquoi et Lotbinière, il y a eu pour l'année 1977 une fréquence de 7,19 réclamations pour 100 assurés, de 9,31 en 1978 et de 11,13 en 1979. Bien sûr, ces chiffres concernent le véhicule touriste seulement.

Puisqu'il est question de fréquence, l'auteur de l'article a demandé à ses confrères de travail s'ils avaient déjà eu un ou des accidents depuis qu'ils pos-

èdent un véhicule. Neuf sur 10 ont répondu qu'ils avaient eu un ou plusieurs accidents. L'auteur pour sa part s'accuse humblement de trois accidents depuis 12 ans dont deux véhicules démolis et un troisième endommagé pour plus de \$1.000 dans un capotage survenu le 16 décembre 1979, sur un chemin de terre enrobé de verglas.

Outre les \$250 qu'il a fallu déboursier pour ce dernier accident (avant été le seul impliqué, on a tenu responsable le conduc-

teur), il a fallu une somme importante pour louer un véhicule sans compter tous les emmerdements que cela comporte pour quelques jours.

Une rapide enquête menée auprès de propriétaires de cinq ateliers de débosselage à Sherbrooke a démontré qu'il y avait du travail à l'année pour ces gens-là. Certains ont dit qu'ils en auraient à la tonne des véhicules accidentés s'ils le voulaient ou s'ils étaient organisés en ce genre de notes de débosselage

approchent le montant de \$1.000, il arrive souvent que l'on atteigne les \$4.000 et de temps à autre les \$6.000 ou \$7.000. Pour quatre ou cinq véhicules dirigés vers les ateliers de débosselage, un seul s'y rendra pour une peinture d'assurance, les autres sont tout simplement accidentés.

De plus, une rapide visite dans les cimetières d'automobile, dans les cours de garage révèle que les véhicules démolis dans des accidents ne datent que de quelques années;

même plusieurs sont neufs ou n'ont que quelques mois d'utilisation.

Qu'y aurait-il de plus à ajouter sur les fortunes gaspillées dans les accidents matériels sinon de laisser les mots de la fin à M. Desautels: "Il est évident que si dans une région donnée, il se fait une action concrète et efficace pour réduire le nombre des accidents de la route, le freiner ou à tout le moins le stabiliser, cela entraînerait une réduction sensible des primes d'assurance."

• La semaine prochaine: un système de prévention parfait ou incohérent?

cher plus d'une dizaine de voitures flambant neuves dans une cour de garage, ou qu'un camion, plein de poules, capote dans un concert de caquètements, ou encore, toujours au cours de la belle saison, mais à Sherbrooke cette fois, qu'un automobiliste sous l'effet de médicaments, perde la carte complètement et heurte ou catapulte les uns contre les autres pas moins de huit véhicules, à une heure de pointe, au coeur de deux intersections importantes.

Pourtant si les accidents mortels et les accidents corporels ne laissent planer aucun doute sur les coûts astronomiques tant du point de vue humain que social que cela entraîne... l'accident matériel n'a de son côté rien à leur envier en ce qui touche l'engloutissement de fortunes.

M. Yvon Desautels, directeur des relations publiques au Bureau de l'assurance du Canada (B.A.C.), a donné des chiffres révélateurs à La Tribune sur le nombre des réclamations, leur coût et

responsable se situe à \$1396 et lorsqu'il n'est pas responsable, à \$832" de préciser M. Desautels.

Dans le territoire comprenant les comtés de Bagot, Brome, Drummond, Huntingdon, Richelieu, Missisquoi, Rouville, St-Hyacinthe, Yamaska, Shefford (sauf Iberville), il y avait 369.880 véhicules assurés; on parle de 32.901 accidents déclarés à l'assureur pour un montant de \$36.754.58, soit un coût moyen de \$1.117.

Encore plus près de nous, c'est-à-dire dans le territoire englobant Arthabaska, Compton, Frontenac, Lotbinière, Mégantic, Nicolet, Richmond, Sherbrooke, Stanstead et Wolfe, on a noté 398.788 véhicules assurés. Déclarés à l'assuré, il y eut 38.925 accidents pour des réclamations totalisant \$43.665.335, soit pour un coût moyen de \$1122. Il s'agit là de chiffres pour les conducteurs non responsables.

Dans ce dernier territoire, celui qui nous intéresse plus particulièrement, on rapporte 15.300 cas-collision, c'est-à-dire des récla-

Ontario et au Canada? Dans la belle province, il faut additionner \$467.036.503 et \$333.8 millions (selon les réclamations pour dommages corporels faites à la Régie et comprises dans le rapport d'activité 1979-80) soit plus de \$800 millions et l'on ne tient même pas compte du coût social de ces accidents, perte de productivité, etc. En Ontario, les réclamations se chiffrent à \$742.954.546 et au Canada, à un milliard, 527 millions et quelque 59 milles dollars.

Toujours pour se mettre devant les yeux des chiffres encore plus mirobolants, ajoutons qu'à Sherbrooke même, de 1975 à juillet 1980, on a enregistré 22.921 accidents matériels. Il s'agit là d'accidents rapportés à la Police municipale et mentionnés dans les rapports annuels de ce corps policier. A la Sûreté du Québec du district de l'Estrie, on a rapporté en 1977, 1878 accidents matériels, 2189 en 1978, 2388 en 1979 et jusqu'à la fin de juillet 1980, un nombre de 1186 accidents matériels.

La Tribune a pu apprendre du Groupe-

LA SEDAN VOLVO DE LUXE. QUAND LA SÉCURITÉ VAUT BIEN LA DÉPENSE.



On exige beaucoup de notre sedan de luxe Volvo GLE, parce qu'on d'elle attend une sécurité, une qualité et des performances capables de protéger la vie de ses passagers. Un luxe et un confort intérieurs reflétant l'élégance de la carrosserie.

LA VOLVO GLE? Offrez-vous le grand luxe, avec la voiture qui vous en donne pour votre argent! VOLVO

Alors, pourquoi dépenser plus que nécessaire, quand vous pouvez acheter une sedan de

luxe Volvo GLE? Offrez-vous le grand luxe, avec la voiture qui vous en donne pour votre argent! VOLVO

VOLVO. PAR LES TEMPS QUI COURENT C'EST UNE BONNE AFFAIRE.

CENTRE DE L'AUTO SPORT SHERBROOKE INC.

2059 ouest, rue King, Sherbrooke, Tél. 569-9227

La page éditoriale

Une mauvaise note

Le plus haut fonctionnaire fédéral et principal conseiller du premier ministre Trudeau, M. Michael Pitfield, avait donc préparé un plan de rapatriement unilatéral de la constitution. La fuite qui a permis qu'un quotidien d'Ottawa publie l'inquiétante note de service du plus haut fonctionnaire fédéral a élaboussé sérieusement le gouvernement d'Ottawa. On pouvait s'étonner de l'insistance d'Ottawa à décrire les discussions de l'été comme celles de la toute dernière chance ou s'indigner de voir le Fédéral se lancer dans une coûteuse (\$6 millions) campagne de propagande destinée à vendre la maison déjà occupée du fédéralisme et encore lui donner le bénéfice du doute. Mais ce triste épisode du dialogue de sourds engagé sur la révision constitutionnelle démontre que l'arrogance d'Ottawa était bien la maladie qu'annonçaient tous ces symptômes. Les affirmations répétées des hommes politiques de l'opposition, à l'effet qu'Ottawa souhaitait l'échec des discussions pour afficher sa prestance et procéder, en chef incontesté et incontestable, au rapatriement de la constitution, prennent du poids.

Dans ce dossier, Ottawa a procédé à coups de gifles et de provocations. M. Trudeau aime la bagarre et il s'était vraisemblablement donné le mandat de "casser les provinces". Le formidable uppercut, le crochet Pitfield, asséné aux provinces avait été précédé par de nombreux petits "jabs" agaçants qui entachaient sérieusement la perception qu'avaient les observateurs de la bonne foi d'Ottawa. Comme un boxeur déséquilibré par son propre élan, le gouvernement fédéral vient de s'étendre de tout son long sur le tapis de l'arène constitutionnelle. On ne se surprendra pas de voir les provinces, l'Ontario excepté, tenter de lui river les épaules. Le cas de l'Ontario est particulier: la seule province à ne pas s'impliquer dans la mise en garde servie à Ottawa concernant l'imposition d'une taxe à l'exportation des ressources naturelles, avait déjà, en février 1979, par la bouche de son premier ministre, William Davis, suggéré au gouvernement fédéral de rapatrier unilatéralement la constitution, en cas d'absence d'un consensus. Le ministre ontarien des Affaires

intergouvernementales, Tom Wells, a d'ailleurs été le seul à ne pas pousser les hauts cris après la publication de la note de service de M. Pitfield. Il faut penser que l'Ontario est considérée par les autres provinces comme le loup dans leur bergerie.

Si elles voulaient profiter de la présente situation en démontrant leur bonne foi de façon non équivoque, l'erreur que ne devaient pas commettre les provinces était d'annoncer le retrait de leur participation à la rencontre du 8 septembre. Il semble qu'elles s'en abstiendront. Elles expriment autrement leur indignation devant l'arrogance du gouvernement central. Au cours d'une entrevue à l'émission Question Period au réseau CTV, le premier ministre manitobain, Sterling Lyon, a menacé le gouvernement de représailles légales s'il procédait au rapatriement unilatéral de la constitution; pour sa part, le premier ministre québécois René Lévesque exige le retrait du plan d'Ottawa; il a dit que Québec participerait vraisemblablement à la rencontre constitutionnelle de septembre. M. Lévesque a brandi le spectre du statu quo constitutionnel et remarqué que ce sont les Québécois qui ont engagé leurs concitoyens à voter Non au référendum qui doivent maintenant se poser des questions sur la bonne foi d'Ottawa. Il a beau jeu d'agir ainsi. Le fait est que la révision constitutionnelle est vite devenue le premier et meilleur appât des forces fédéralistes dans les semaines précédant le référendum et qu'à la lumière de l'affaire Pitfield, le statu quo devient une dangereuse possibilité.

Enhardi par l'appui manifeste que semblait, selon tous les sondages, lui accorder la population, le Fédéral pourrait, cette fois, avoir poussé sa chance trop loin.

Même s'il s'amendait, on voit mal comment il endormirait la méfiance des provinces, maintenant qu'on a éventé la mèche et montré son dédain pour les prétentions de ses interlocuteurs autour de la table des négociations constitutionnelles. Que nous réserve septembre?

Jacques Lafontaine

OPINION DES AUTRES

Le suivisme du Canada

Pourquoi le ministère canadien des Affaires extérieures tient-il tant à baser ses décisions sur celles des autres pays?

Le cas le plus récent de cette version très articulée d'une philosophie de suivisme fut la mort de l'ex-shah d'Iran. Un porte-parole du ministère des Affaires extérieures a déclaré, à cette occasion, que le Canada attendait pour faire un commentaire officiel, qu'il y ait une "réaction plus substantielle" de la part des autres pays, et notamment de la part du gouvernement révolutionnaire d'Iran.

Et avant le décès de Mohammed Reza Pahlavi, il y a eu le boycottage des Jeux Olympiques. Le Canada, a déclaré Ottawa, n'aurait pas de position officielle, tant qu'une consultation avec les autres Etats occidentaux ne nous aurait pas dit ce que nous devrions penser.

Si la raison du délai était en fait qu'il était nécessaire de mieux réfléchir, alors Ottawa n'avait qu'à le dire.

Et si nous attendons vraiment de savoir ce que nos amis et les autres pen-

sent, est-ce que nous ne détruisons pas la crédibilité internationale du Canada en le déclarant à haute et intelligible voix? Le fait de refuser de se prononcer, sous le prétexte déclaré que nous ne voulons offenser personne, est le contraire d'une diplomatie saine. Car cela laisse fortement l'impression que, en fait, nous aurions certainement offensé quelqu'un si nous nous étions prononcés, comme nation, sans attendre. Est-ce là le message que nous voulons adresser au reste du monde?

The Medicine Hat News

La fin et les moyens

En soi, le fait de dépenser l'argent des contribuables pour convaincre les Canadiens qu'ils doivent avoir une nouvelle constitution ne constitue pas un abus de pouvoir de la part du gouvernement libéral, mais il risque fort de le devenir.

Si, comme le prétendent les libéraux, il s'agit tout simplement d'amener les Canadiens à réfléchir sur la constitution et d'encourager une louable participation du public, il serait difficile de dire que ce sera de l'argent gaspillé, même si les contribuables ordinaires ne sont pas admis à la table des négociations.

Mais la campagne promotionnelle ne peut faire autrement que de nous por-

ter à soupçonner le premier ministre, M. Trudeau, de se préparer à ressortir de nouveau l'ancienne loi sur le référendum. Quelle meilleure façon y a-t-il d'obtenir un consensus apparent de l'électorat, dans un référendum sur la réforme constitutionnelle, que de dépenser au préalable \$6 millions pour "éduquer" le public à travers les journaux, la radio et la télévision?

S'il était possible d'obtenir par référendum l'approbation de la majorité sur des changements constitutionnels spécifiques — comme un récent sondage semble l'indiquer — alors M. Trudeau serait en mesure d'agir unilatéralement, si cela s'avérait utile.

La première annonce publicitaire de la campagne a paru dans un journal de langue française de Montréal. Elle disait que nous avons maintenant "une chance unique de construire un Canada à notre goût". Mais le "goût" semble varier considérablement d'une région à l'autre, et cela est particulièrement évident au Québec.

Néanmoins, il serait ridicule de prétendre qu'un gouvernement national ne devrait pas employer tous les moyens à sa disposition pour informer le public sur un processus qui pourrait changer essentiellement les rapports entre les gouvernements, au Canada. Reste la manière de le faire.

The Ottawa Journal

L'embargo canado-américain sur le blé a fait plier le genou à Brejnev



DOCUMENT

Les monarchies scandinaves

Par Philippe Sauvagnargues

STOCKHOLM

(AFP) — La monarchie se porte bien en Scandinavie et semble avoir contracté avec la social-démocratie qui domine la vie politique de ces trois pays depuis de nombreuses années, un mariage morganatique mais réussi.

Les sociaux-démocrates suédois ne sont certes plus au pouvoir depuis 1976, mais ils avaient auparavant fait, pendant 44 ans, bon ménage avec cette institution.

La monarchie rencontre en effet l'assentiment de la grande majorité de la population en Norvège, au Danemark et en Suède et rien ne donne à penser qu'elle pourrait être remise en question dans un avenir proche.

Cet attachement à la tradition de pays autrement réputés pour leur "avance" en matière sociale, s'explique en partie par le fait que la monarchie joue dans leur vie politique un rôle extrêmement limité.

Des trois monarchies "républicaines" scandinaves, c'est en Suède que la royauté jouit du statut relativement le moins favorable, de ce point de vue. La réforme constitutionnelle entrée en vigueur en 1975 a en effet enlevé au souverain le peu de prérogatives dont il disposait encore au titre de la constitution de 1810.

Consultations

C'est le président de la Chambre et non plus le roi qui procède aux consultations pour la formation du gouvernement. De même le roi de Suède n'est plus le chef suprême des armées. Il reste au descendant de Bernadotte le titre de premier personnage de l'Etat et toutes sortes de fonctions de représentation qui vont de la remise des lettres de créance des ambassadeurs à celle des prix Nobel, lors de la traditionnelle cérémonie du 10 décembre.

En Norvège et au Danemark, les souverains disposent d'un pouvoir plus important dans les textes, mais en fait aussi limité dans la réalité des faits. Le roi Olav V de Norvège est ainsi le chef des forces armées de la Norvège et de son Eglise. C'est également lui qui

ministre, mais il est bien entendu tenu de respecter la majorité parlementaire.

Il en va de même au Danemark où la reine Margrethe II a le pouvoir théorique de dissoudre la Chambre. Elle nomme le premier ministre, au moins symboliquement, et signe les lois. Celles-ci doivent cependant être contrasignées par un membre du gouvernement pour être valides. Elle pourrait également décréter des lois au cas où il serait impossible de réunir le Parlement, mais il s'agit là d'une possibilité hautement hypothétique.

Evolution

Les monarchies scandinaves ont également évolué avec leur temps en faisant davantage de place aux femmes, sauf en Norvège toutefois, où le trône revient aux seuls héritiers mâles en ligne directe.

La reine Margrethe a, quant à elle, accédé au trône en 1972 grâce à un amendement apporté en 1953 à la loi de succession et qui permet aux femmes de monter sur le trône danois. La priorité est cependant donnée aux enfants mâles. Ce n'est plus le cas en Suède où la succession revient désormais à l'enfant premier né du couple royal. Grâce à une réforme constitutionnelle entrée en vigueur le premier janvier dernier, la princesse Victoria qui est âgée de deux ans et demi, est devenue l'héritière présomptive du trône de Suède, titre que son jeune frère, âgé d'un peu plus d'un an, n'aurait porté que pendant les huit premiers mois de sa vie.

Les familles royales scandinaves ne craignent d'autre part plus guère la mésalliance. En Norvège, tous les enfants de la famille royale ont épousé des roturiers, y compris le prince héritier Harald. C'est aussi le cas de Charles XVI Gustave de Suède qui a fait reine Mlle Silvia Sommerlath, une jeune Allemande qu'il avait rencontrée aux Jeux Olympiques de Munich. La reine Margrethe a quant à elle sacrifié à la tradition en épousant un noble français le comte Henri de Laborde de Montpezat.

Fortunes

Par ailleurs les monarchies scandinaves ne se signalent pas par des fortunes trop

voyantes. Elles ne figurent pas en effet parmi les lignées régnautes les plus riches même si l'on ne connaît pas la valeur exacte de leur patrimoine, sauf en Suède où le roi Charles XVI est astreint comme tout un chacun à payer des impôts. Il a versé un demi million de couronnes (\$125.000) au fisc l'an dernier sur sa fortune personnelle, estimée à \$7 millions et composée essentiellement d'actions.

Dans les trois pays scandinaves, les palais et résidences royales appartiennent non aux familles régnautes mais à l'Etat. Les monarches touchent d'autre part une liste civile. Elle est de \$4 millions au Danemark, de \$2 millions en Norvège, et de \$2 millions en Suède où le roi a également une dotation de \$3 millions pour l'entretien des châteaux. L'essentiel de la liste civile sert d'ailleurs à rémunérer le personnel de la cour et paye également jusqu'aux billets d'avions pour les visites officielles.

Il existe certes quelques voix pour s'élever contre la royauté et souhaiter que les monarchies républicaines scandinaves deviennent de simples républiques, mais elles n'ont jusqu'à présent trouvé dans l'opinion qu'un écho des plus limité.

Influence

Le manque d'influence politique des monarchies scandinaves et leur rôle d'agent de relations publiques pour leur pays, semblent être les meilleurs garants de la survie de l'institution qu'ils représentent.

Les Scandinaves sont ainsi fidèles à la monarchie même si les quelques privilèges qui y sont encore attachés peuvent agacer certains dans ces pays où l'on ne badine pas avec l'égalité des chances. Il est toutefois significatif que l'abolition de la monarchie ne figure plus au programme des sociaux-démocrates danois et qu'elle ne soit jamais parvenue à figurer dans les plateaux électoraux des socialistes suédois bien qu'ils soient formellement favorables à la république.

La monarchie semble avoir encore de beaux jours en Scandinavie, pour le plus grand bonheur de la presse spécialisée bien au-delà des frontières de ces trois pays.

OPINION DES LECTEURS

Les droits des détenus

Dans une résolution adoptée par son Conseil d'administration lundi le 18 août 1980, après consultation avec l'Office des Droits des Détenus, un des comités de la L.D.L., celle-ci regrette les confusions qui ont été créées dans le public et auprès des personnes et organismes de promotion de réforme en milieu carcéral. Le conseil, avec le comité exécutif, seul autorisé à parler au nom de la Ligue, en dehors de l'Assemblée Générale, tient à rappeler que son projet de charte des droits des détenus loin d'être un programme final, est un simple document de travail qu'elle a approuvé lors de sa réunion du 24 mars 1980 pour fins de discussions publiques et dont les idées visent à amener le public et les autorités à favoriser en milieu carcéral le respect des droits humains fondamentaux.

de peines additionnelles liées à l'évasion. La Ligue se doit, en conscience, de poser ainsi ouvertement le problème du ou de la détenu, pouvant être confronté à des conditions inhumaines d'incarcération.

La Ligue regrette d'autant plus cette malheureuse polémique concentrée sur l'article du droit à l'évasion, que la charte, prise dans son ensemble, aborde plusieurs questions devenues urgentes dans ce milieu: discrimination, droit à la présomption d'innocence, droit à la santé, droit spécifique à la condition féminine, droit d'association et d'expression, droit à la culture, etc. A la lumière du débat qu'elle continue de souhaiter ici même, elle entend présenter ce document, pour fins de discussions, lors de la conférence internationale que l'ONU va tenir à la fin du mois au Venezuela sur tout ce domaine négligé des droits fondamentaux des hommes et des femmes en institution carcérale.

La Ligue doit poursuivre, avec son comité de l'O.D.D., les travaux et les actions des vigilances sur les droits des détenus(es). Nous sommes convaincus que la réhabilitation ne peut procéder que de la reconnaissance des droits fondamentaux et de la dignité des détenus(es).

Gilles Tardif, président
Paul Bélanger, membre de l'exécutif
Pierre Doray, membre de l'exécutif
La Ligue des droits et libertés

Un geste humanitaire

Docteur Jacques Huard
Directeur des services professionnels
Hôpital St-Vincent-de-Paul
Sherbrooke, Qué.

En effet, à titre de directeur des services professionnels de l'Institut Nazareth et Louis-Braille, nous sommes conscient de ce que représente un chien-guide pour l'handicapé de la vue, et, jusqu'à quel point ces chiens sont attachés à leur maître. Au nom de tous nos bénéficiaires nous vous remercions ainsi que tout votre personnel de ce geste humanitaire que vous auriez pu omettre comme le font encore trop d'autres.

André Soulières, M.A.

Drôle de planification

La Cité de Drummondville fait des pieds et des mains pour résoudre les problèmes de circulation automobile dans le centre-ville. Le dossier de la rue St-Damase en est un exemple, peut-être le plus coûteux. L'ouverture de la rue Marchand en est un autre.

fermé et les coûts de restauration auraient été beaucoup moins élevés qu'aujourd'hui.

C'est maintenant au tour de sens uniques, sur Brock et Hériot. On saura dans quelques mois si l'expérience est positive, d'après les commentaires recueillis ici et là... Mais, sens unique ou pas, c'est pas ça qui va faire diminuer le nombre d'automobiles qui se rendent au centre-ville.

Raison évoquée pour la construction de la rue St-Damase, entre autres par le maire Bernier: "cela aidera à régler les problèmes des camions de pompiers pour se rendre dans le quartier St-Jean Baptiste en cas d'incendie". Peu après, décision contradictoire, on ferme le vieux pont de fer menant au chemin Hemming. Si un incendie éclatait dans une résidence du chemin Hemming sur le territoire de Drummondville, les pompiers devraient faire un détour par le pont de la rue St-Georges pour s'y rendre. Le principe de la sécurité n'est apparemment pas valable pour les résidents du chemin Hemming.

On se souviendra du "mur de la honte" sur le boulevard St-Joseph: quelques milliers de dollars dilapidés dans des blocs de béton inutilement, qui aujourd'hui séchent dans les quatre coins de la ville et qui, à l'origine, devaient servir à améliorer la circulation sur cette grande artère qui coupe la Cité en deux. C'était une erreur. La fermeture du vieux pont aussi. Les conseillers municipaux l'ont reconnu. Erreur d'autant plus évidente, car si les travaux de rénovation du vieux pont avaient été effectués à temps, voilà quelques années, il n'aurait jamais été

Jamais, en apparence du moins, on a pensé que le problème de l'automobile, c'est l'automobile elle-même et non pas les infrastructures qui la font bien, ou mal circuler. De toute façon, l'expérience montre que c'est toujours à refaire.

Ce ne sont pas des autos qui doivent se rendre au centre-ville, ce sont des gens, qui pourraient tout aussi bien s'y rendre... en autobus. Le million de dollars payés par les contribuables drummondvillois pour la rue St-Damase aurait pu servir à l'installation d'un système de transport en commun adéquat pour la Cité. Moins d'autos, moins de problèmes de circulation, moins d'accidents, moins de pollution et la ville appartiendrait de plus en plus à ses citoyens et non plus à ses transporteurs d'acier dont on ne sait plus quoi faire.

Le grand problème de l'urbanisme est de savoir si l'on veut que la Ville ait une valeur d'usage pour ses citoyens, pour que les gens s'en servent. Ou bien, insistons-nous pour qu'elle demeure un prétexte, une valeur marchande, qui permet à un petit nombre d'en profiter et à la majorité de se contenter d'en retirer le moins d'inconvénients possibles?

Jean Lauzon

La finance

Projet de cogestion à la filature de Drummondville

par Gérard Prince

DRUMMONDVILLE. — La filature de Drummondville, sise rue St-Henri dans l'ancien parc industriel, pourrait faire partie, dans un avenir rapproché, d'un programme de cogestion entre la compagnie et les employés et les négociations en cours aboutissent en ce sens. Deux autres usines sont impliquées dans ce projet, un peu à l'image de Tricofil, soit les usines de Granby (225 employés)

et de Montréal (15 employés). L'entreprise de Drummondville compte présentement 75 employés syndiqués.

Selon les informations obtenues, c'est la direction de la Montrose Worsted Mills qui a fait les premières démarches vendredi dernier en présentant un projet de cogestion aux employés. La compagnie se dit en difficultés financières et elle prévoit opérer pour moins d'un mois encore si aucune solution ne

survient à court terme. Les problèmes touchent les liquidités de la compagnie et surtout les revenus qui sont inférieurs d'environ \$2 millions aux prévisions.

Placés devant les faits, les employés syndiqués de Montrose, affiliés à la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), ont reçu le projet assez froidement. Cependant, sans prendre de décision, ils ont mandaté les autorités de leur syndicat d'entreprendre les démarches nécessaires dans

le but de savoir si les déclarations financières de la compagnie sont exactes et si les autorités gouvernementales sont prêtes à soutenir l'entreprise.

Selon un porte-parole du syndicat, ce sont ces recherches qui se font présentement et qui devraient aboutir dans les plus brefs délais, car les échéances sont très courtes. Le syndicat vérifiera auprès des programmes OSE du Québec et des programmes fé-

deraux avant de se prononcer. Quoi qu'il en soit, des développements sont attendus dans cette affaire dès cette semaine.

Precisions que Montrose produit des tissus à Drummondville et du fil à Drummondville. Le syndicat n'a pas encore accepté le principe de cogestion, mais envisage les possibilités qui se présentent actuellement, fait savoir le porte-parole autorisé de la CSD, M. Guy Mailoux.



La filature de Drummondville, qui fait partie du groupe Montrose, est impliquée avec ses 75 employés dans un projet de cogestion industrielle.

TORONTO

TORONTO (PC) — Marché indécis à la Bourse de Toronto, lundi, où l'indice composé termine la séance en baisse de 4,51 points à 2267,16, bien que les gains l'emportent sur les pertes par 339 à 226 et que 208 valeurs conservent leurs positions de vendredi dernier.

Selon un observateur, la Bourse est entrée dans une courte phase de correction. Quatre des 14 secteurs du marché ont progressé, sous la direction des services publics. Parmi les 10 compartiments perdants, les aurifères subissent les plus lourds revers.

Adv. Gm	1000	137%	13%	13%
Adv. Ind	1722	221%	21%	21%
Adv. M	2700	55%	5%	5%
Adv. N	2800	150%	15%	15%
Adv. O	1750	39%	3%	3%
Adv. P	1382	151%	15%	15%
Adv. Q	6500	55%	5%	5%
Adv. R	1250	21%	2%	2%
Adv. S	2750	21%	2%	2%
Adv. T	1749	33%	3%	3%
Adv. U	210	51%	5%	5%
Adv. V	100	21%	2%	2%
Adv. W	405	24%	2%	2%
Adv. X	475	34%	3%	3%
Adv. Y	300	20%	2%	2%
Adv. Z	4440	54%	5%	5%
Adv. AA	500	20%	2%	2%
Adv. AB	500	22%	2%	2%
Adv. AC	2785	39%	3%	3%
Adv. AD	3774	61%	6%	6%
Adv. AE	300	25%	2%	2%
Adv. AF	8000	80%	8%	8%
Adv. AG	6200	95%	9%	9%
Adv. AH	13500	83%	8%	8%
Adv. AI	450	51%	5%	5%
Adv. AJ	150	11%	1%	1%
Adv. AK	100	22%	2%	2%
Adv. AL	400	27%	2%	2%
Adv. AM	1500	30%	3%	3%
Adv. AN	7375	56%	5%	5%
Adv. AO	2813	31%	3%	3%
Adv. AP	10000	80%	8%	8%
Adv. AQ	215	24%	2%	2%
Adv. AR	7700	52%	5%	5%
Adv. AS	200	32%	3%	3%
Adv. AT	2200	42%	4%	4%
Adv. AU	18300	28%	2%	2%
Adv. AV	3500	35%	3%	3%
Adv. AW	9591	79%	7%	7%
Adv. AX	400	10%	1%	1%
Adv. AY	250	44%	4%	4%
Adv. AZ	1980	55%	5%	5%
Adv. BA	800	33%	3%	3%
Adv. BB	10059	29%	2%	2%
Adv. BC	16205	19%	1%	1%
Adv. BD	7100	57%	5%	5%
Adv. BE	11500	34%	3%	3%
Adv. BF	200	18%	1%	1%
Adv. BG	11300	17%	1%	1%
Adv. BH	400	6%	0%	0%
Adv. BI	400	19%	1%	1%
Adv. BJ	400	19%	1%	1%
Adv. BK	500	22%	2%	2%
Adv. BL	400	19%	1%	1%
Adv. BM	400	19%	1%	1%
Adv. BN	400	19%	1%	1%
Adv. BO	400	19%	1%	1%
Adv. BP	400	19%	1%	1%
Adv. BQ	400	19%	1%	1%
Adv. BR	400	19%	1%	1%
Adv. BS	400	19%	1%	1%
Adv. BT	400	19%	1%	1%
Adv. BU	400	19%	1%	1%
Adv. BV	400	19%	1%	1%
Adv. BW	400	19%	1%	1%
Adv. BX	400	19%	1%	1%
Adv. BY	400	19%	1%	1%
Adv. BZ	400	19%	1%	1%

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a coté en baisse de 7,100 à 104,15, face à la devise canadienne. La livre sterling a perdu 23,50 à \$2,7420.

A New York, le dollar canadien a gagné 1,20 à \$0,8638, mais la livre a cédé 1,5 à \$2,3685.

DENREES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Blé	100	11%
Blé dur	100	11%
Blé tendre	100	11%
Orge	100	11%
Avoine	100	11%
Maïs	100	11%
Sorgho	100	11%
Haricots	100	11%
Soja	100	11%
Lin	100	11%
Colza	100	11%
Arachides	100	11%
Carottes	100	11%
Patates	100	11%
Tomates	100	11%
Concomres	100	11%
Choux	100	11%
Brocolis	100	11%
Asperges	100	11%
Champignons	100	11%
Champignons secs	100	11%
Herbes séchées	100	11%
Épices	100	11%
Aliments pour bétail	100	11%
Aliments pour volailles	100	11%
Aliments pour poissons	100	11%
Aliments pour reptiles	100	11%
Aliments pour amphibiens	100	11%
Aliments pour mammifères	100	11%
Aliments pour oiseaux	100	11%
Aliments pour insectes	100	11%
Aliments pour araignées	100	11%
Aliments pour mollusques	100	11%
Aliments pour crustacés	100	11%
Aliments pour poissons d'aquarium	100	11%
Aliments pour reptiles d'aquarium	100	11%
Aliments pour amphibiens d'aquarium	100	11%
Aliments pour mammifères d'aquarium	100	11%
Aliments pour oiseaux d'aquarium	100	11%
Aliments pour insectes d'aquarium	100	11%
Aliments pour araignées d'aquarium	100	11%
Aliments pour mollusques d'aquarium	100	11%
Aliments pour crustacés d'aquarium	100	11%

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Blé	100	11%
Blé dur	100	11%
Blé tendre	100	11%
Orge	100	11%
Avoine	100	11%
Maïs	100	11%
Sorgho	100	11%
Haricots	100	11%
Soja	100	11%
Lin	100	11%
Colza	100	11%
Arachides	100	11%
Carottes	100	11%
Patates	100	11%
Tomates	100	11%
Concomres	100	11%
Choux	100	11%
Brocolis	100	11%
Asperges	100	11%
Champignons	100	11%
Champignons secs	100	11%
Herbes séchées	100	11%
Épices	100	11%
Aliments pour bétail	100	11%
Aliments pour volailles	100	11%
Aliments pour poissons	100	11%
Aliments pour reptiles	100	11%
Aliments pour amphibiens	100	11%
Aliments pour mammifères	100	11%
Aliments pour oiseaux	100	11%
Aliments pour insectes	100	11%
Aliments pour araignées	100	11%
Aliments pour mollusques	100	11%
Aliments pour crustacés	100	11%

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Blé	100	11%
Blé dur	100	11%
Blé tendre	100	11%
Orge	100	11%
Avoine	100	11%
Maïs	100	11%
Sorgho	100	11%
Haricots	100	11%
Soja	100	11%
Lin	100	11%
Colza	100	11%
Arachides	100	11%
Carottes	100	11%
Patates	100	11%
Tomates	100	11%
Concomres	100	11%
Choux	100	11%
Brocolis	100	11%
Asperges	100	11%
Champignons	100	11%
Champignons secs	100	11%
Herbes séchées	100	11%
Épices	100	11%
Aliments pour bétail	100	11%
Aliments pour volailles	100	11%
Aliments pour poissons	100	11%
Aliments pour reptiles	100	11%
Aliments pour amphibiens	100	11%
Aliments pour mammifères	100	11%
Aliments pour oiseaux	100	11%
Aliments pour insectes	100	11%
Aliments pour araignées	100	11%
Aliments pour mollusques	100	11%
Aliments pour crustacés	100	11%

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Blé	100	11%
Blé dur	100	11%
Blé tendre	100	11%
Orge	100	11%
Avoine	100	11%
Maïs	100	11%
Sorgho	100	11%
Haricots	100	11%
Soja	100	11%
Lin	100	11%
Colza	100	11%
Arachides	100	11%
Carottes	100	11%
Patates	100	11%
Tomates	100	11%
Concomres	100	11%
Choux	100	11%
Brocolis	100	11%
Asperges	100	11%
Champignons	100	11%
Champignons secs	100	11%
Herbes séchées	100	11%
Épices	100	11%
Aliments pour bétail	100	11%
Aliments pour volailles	100	11%
Aliments pour poissons	100	11%
Aliments pour reptiles	100	11%
Aliments pour amphibiens	100	11%
Aliments pour mammifères	100	11%
Aliments pour oiseaux	100	11%
Aliments pour insectes	100	11%
Aliments pour araignées	100	11%
Aliments pour mollusques	100	11%
Aliments pour crustacés	100	11%

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Blé	100	11%
Blé dur	100	11%
Blé tendre	100	11%
Orge	100	11%
Avoine	100	11%
Maïs	100	11%
Sorgho	100	11%
Haricots	100	11%
Soja	100	11%
Lin	100	11%
Colza	100	11%
Arachides	100	11%
Carottes	100	11%
Patates	100	11%
Tomates	100	11%
Concomres	100	11%
Choux	100	11%
Brocolis	100	11%
Asperges	100	11%
Champignons	100	11%
Champignons secs	100	11%
Herbes séchées	100	11%
Épices	100	11%
Aliments pour bétail	100	11%
Aliments pour volailles	100	11%
Aliments pour poissons	100	11%
Aliments pour reptiles	100	11%
Aliments pour amphibiens	100	11%
Aliments pour mammifères	100	11%
Aliments pour oiseaux	100	11%
Aliments pour insectes	100	11%
Aliments pour araignées	100	11%
Aliments pour mollusques	100	11%
Aliments pour crustacés	100	11%

Baisse des mises en chantier dans la région

SHERBROOKE (LD) — Durant les six premiers mois de 1980, le nombre de logements mis en chantier a baissé d'environ 35 pour cent dans la région immédiate de Sherbrooke par rapport à la même période l'an dernier.

Pour l'ensemble du Québec, en incluant le mois de juillet, on rapporte une baisse de 40 pour cent.

Les mises en chantier pour le Canton d'Asco, Deauville, Fleurimont, Lennoxville, Rock Forest et Sherbrooke atteignent 499 unités après six mois, en comparaison de 759 en 1979.

Voici les chiffres cités par la SCHL pour chaque municipalité en 1979 et 1980: Asco, 69 et 17; Deauville, 2 et 2; Fleurimont, 183 et 35; Lennoxville, 44 et 24; Rock Forest, 220 et 20; Sherbrooke, 241 et 341.

Sur le total de 499 unités cette année, 368 sont de type multifamilial et 131 de type unifamilial.

Au 30 juin 1980, la SCHL rapporte 810 unités en construction par rapport à 794 l'année précédente. Cette légère hausse est seulement attribuable à la ville de Sherbrooke avec un saut de 299 à 561 unités.

Cependant, les chiffres de la fin de juin semblent indiquer une certaine reprise. L'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec escomptait une reprise à la fin de juin pour l'ensemble du Québec en présumant que les taux hypothécaires allaient baisser légèrement d'ici à la fin de l'année.

Cette reprise ne pourrait jamais avoir lieu puisque en août on assiste à une légère remontée des taux d'intérêt.

Les constructeurs d'habitations espèrent réaliser 80 pour cent de leurs objectifs, avec une conjoncture économique qui aurait tendance à s'améliorer. Malheureusement cela ne semble pas être le cas.

Voici les chiffres publiés pour d'autres municipalités, comparant les logements mis en chantier dans les six premiers mois de 1979 avec la même période cette année. Asbestos, 81 et 16; Drummondville, 357 et 50; Granby, 178 et 118; Magog, 53 et 47; Thetford Mines, 99 et 131; Victoriaville, 154 et 46; Cowansville, 58 et 68.

L'Econobatimètre, un outil de mesure développé par l'APCHQ, prévoit en juin des opportunités de marché plus faibles pour l'unifamilial à Drummondville, Victoriaville, Magog et Sherbrooke. Les opportunités étaient dites stables à Thetford Mines et Asbestos.

TORONTO

TORONTO (PC) — Marché indécis à la Bourse de Toronto, lundi, où l'indice composé termine la séance en baisse de 4,51 points à 2267,16, bien que les gains l'emportent sur les pertes par 339 à 226 et que 208 valeurs conservent leurs positions de vendredi dernier.

Selon un observateur, la Bourse est entrée dans une courte phase de correction. Quatre des 14 secteurs du marché ont progressé, sous la direction des services publics. Parmi les 10 compartiments perdants, les aurifères subissent les plus lourds revers.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a coté en baisse de 7,100 à 104,15, face à la devise canadienne. La livre sterling a perdu 23,50 à \$2,7420.

A New York, le dollar canadien a gagné 1,20 à \$0,8638, mais la livre a cédé 1,5 à \$2,3685.

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture.

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture.

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture.

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Déficit de \$22,107 à la Caisse populaire de St-Elie d'Orford

ST-ELIE D'ORFORD — La Caisse populaire de la municipalité de St-Elie d'Orford a présenté son 46ième rapport annuel pour l'année sociale se terminant le 31 mai 1980. Le gerant de cet établissement, M. Jean-Guy Laluphe, a affirmé au cours de cette réunion que l'actif qui était de \$1,977,862 a atteint le cap des \$3 millions, soit un taux de croissance de 53%. De plus, 423 nouveaux membres se sont joints à la Caisse populaire au cours de l'année, ce qui représente une augmentation de 38%.

Au chapitre des prêts, l'avancement a été de 52,9% sur les prêts personnels et commerciaux et de 42,7% au niveau des prêts hypothécaires.

En raison de la conjoncture économique, des différentes acquisitions immobilières et de l'embauche de nouveaux employés, la Caisse populaire de St-Elie d'Orford a connu un déficit d'opération de \$22,107. En revanche, les prévisions pour l'année en cours laissent entrevoir un surplus financier.

TORONTO

TORONTO (PC) — Marché indécis à la Bourse de Toronto, lundi, où l'indice composé termine la séance en baisse de 4,51 points à 2267,16, bien que les gains l'emportent sur les pertes par 339 à 226 et que 208 valeurs conservent leurs positions de vendredi dernier.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a coté en baisse de 7,100 à 104,15, face à la devise canadienne. La livre sterling a perdu 23,50 à \$2,7420.

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture.

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture.

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture.

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Déficit de \$22,107 à la Caisse populaire de St-Elie d'Orford

ST-ELIE D'ORFORD — La Caisse populaire de la municipalité de St-Elie d'Orford a présenté son 46ième rapport annuel pour l'année sociale se terminant le 31 mai 1980. Le gerant de cet établissement, M. Jean-Guy Laluphe, a affirmé au cours de cette réunion que l'actif qui était de \$1,977,862 a atteint le cap des \$3 millions, soit un taux de croissance de 53%. De plus, 423 nouveaux membres se sont joints à la Caisse populaire au cours de l'année, ce qui représente une augmentation de 38%.

TORONTO

TORONTO (PC) — Marché indécis à la Bourse de Toronto, lundi, où l'indice composé termine la séance en baisse de 4,51 points à 2267,16, bien que les gains l'emportent sur les pertes par 339 à 226 et que 208 valeurs conservent leurs positions de vendredi dernier.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a coté en baisse de 7,100 à 104,15, face à la devise canadienne. La livre sterling a perdu 23,50 à \$2,7420.

MONTREAL (PC) — Cours des denrées

Vivre en 80

9 finissants en Service social partent pour un stage en France

par Jocelyn Proulx

SHERBROOKE — Dans quelques jours, 9 étudiants finissants du département de Service social de l'Université de Sherbrooke partiront en France pour faire leur stage régulier de fin d'étude.

Le stage se fera dans le cadre des échanges avec l'Université de Caen. C'est la première fois à ce département qu'un groupe d'étudiants s'organise un stage outre-mer.

Les étudiants le préparent depuis 1 an. Puisque l'université ne leur accorde aucun appui financier, ils ont dû ramasser des sous un peu partout: rencontre d'étudiants, marcheton de 20 km en ville, vente de billets de loto, gros party et le reste et le reste. Ils ont ainsi accumulé près de \$2,500 ce qui est nettement insuffisant affirme Paul Désilets, un membre du groupe. Cette somme équivaut à 10% du coût total du stage.

Le stage consistera en grande partie en l'observation de l'intervention française dans les domaines de la pauvreté, de la délinquance, de la méadaptation et du recyclage des travailleurs. Les étudiants ont aussi l'intention de faire leur propre intervention. "Je suis persuadé que les autorités de l'Université de Caen nous laisseront beaucoup de latitude. Nous ferons de l'observation, mais eux aussi nous observeront, parce qu'ils sont intéressés à voir sur le tas la pratique de la méthode d'intervention nord-américaine".

Paul Désilets et Francine Roy sont d'avis qu'ils apprendront plus dans leur stage en

France que s'ils restaient dans la région comme cela se fait habituellement. Ils pensent que le fait de ne pas connaître le terrain d'avance les habituera à réagir vite dans différentes

circonstances. "J'ai hâte de voir la réaction du monde et des différents intervenants sociaux. Il faudra se faire accepter et surtout se faire comprendre".

Pour Paul, le but ultime est de réussir à constater jusqu'à quel point les problèmes d'ici et de là-bas se recoupent et à comprendre comment on en est arrivé à élaborer des théories et des méthodes d'intervention différentes.

Le responsable des stages à la Faculté des Arts, Jacques Plamondon, explique que l'Université de Sherbrooke ne veut pas créer de précédent en se payant le luxe d'aider financièrement un stage en Europe. L'Université appuie les étudiants qui s'engagent dans ce genre de projet et leur offre la possibilité de le faire grâce à des accords intervenus avec l'Université de Caen, affirme le doyen de la Faculté. "Mais, c'est bien entendu d'avance, et depuis le début de l'organisation de ce stage en particulier, que l'université n'accorderait pas plus d'argent à ce genre de stage qu'aux autres".



Paul Désilets



Francine Roy

C'est la femme qui crée la robe qu'elle porte

— Emanuel Ungaro

par Jacqueline CLAUDE

PARIS (AFP) — "C'est la femme en fait, qui crée la robe qu'elle porte. Le couturier dit de ce nom et de cette caste ne fait que devancer dans son élan, la deviner dans son

desir. C'est un travail, mon métier".

Ainsi s'exprime Emanuel UNGARO, 47 ans, l'un des couturiers français les plus talentueux et les plus originaux de son temps mais également, et selon sa propre définition "un

homme disponible, sensible à son époque et essayant de traduire le fait contemporain par une robe aujourd'hui, demain une table, un parfum."

Pour Emanuel UNGARO, la couture c'est plus que la simple création de mode. C'est

toute une philosophie. Il ne se reconnaît qu'un seul maître: BALENCIAGA, merveilleux architecte.

"Une robe, un manteau, dit-il, c'est toujours une architecture. La toile mise à plat c'est une architecture. Ensuite, il faut l'adoucir, fondre les éléments ensemble. J'associe cette saison quatre imprimés dans un même ensemble. Pour les faire cohabiter harmonieusement ce n'est pas facile. Il faut une recherche constante, une analyse profonde de chaque élément avant d'attendre à la synthèse finale".

vivre ensemble. Une sorte d'osmose.

Né à Aix-en-Provence le 13 février 1933, Emanuel UNGARO apprit son métier dans le sillage de son père et de son oncle. À 22 ans il quitte sa province pour la capitale et débute comme "seconde main qualifiée" chez BALENCIAGA. C'était le contact direct avec l'atelier mais aussi avec le Maître. Il découvre l'avenue George V, au-delà du métier, tout un nouveau concept de la Couture.

Après six ans passés auprès de Balenciaga dont il deviendra l'un des disciples, il travaille un an chez Courrèges (autre transfuge de l'atelier Balenciaga) puis tente à son tour l'Adventure avec un grand "A", 70 mètres carrés Avenue Mac Mahon, tout près de l'Étoile, à l'enseigne d'... Emanuel UNGARO. Dernier venu des grands couturiers parisiens, cinq ans plus tard il est l'un des premiers ou tout au moins l'un de ceux dont on parle le plus, et s'installe 2 Avenue Montaigne — ou il est toujours — dans un cadre à la fois luxueux et dépouillé où le blanc des meubles se reflète à l'infini dans les murs-miroirs.

Qu'est-ce que la création de mode pour UNGARO? "Une générosité intérieure qui détermine l'audace non apparente des modèles. Une complicité entre le couturier, la robe, la femme. Mais aussi une énorme sensualité: une impulsion fabuleuse suivie d'une analyse pour déconstruire cette projection de soi sur la matière, pour épurer".

Ce que les clientes fidèles viennent chercher chaque saison chez Emanuel UNGARO? "Cette complexité de la femme et du modèle, l'immense plaisir qu'ils éprouveront ensuite à



Le couturier et son mannequin, dernier coup d'oeil sur un modèle de la collection d'hiver.

Cafetières incendiaires

SHERBROOKE (GF) — Les propriétaires de cafetières "goutte-à-goutte" électriques de marque CGE fabriquées entre octobre 1976 et avril 1978, peuvent fort bien être en possession d'une véritable "bombe" incendiaire.

En effet, peuvent être dangereusement défectueuses les cafetières modèle DC 200 A dont les numéros vont de 6.710 à 6.712, de 7.701 à 7.712 et de 7.801 à 7.804, celles du modèle DC 400 A dont les numéros vont de 6.709 à 6.712, de 7.701 à 7.712 et de 7.801 à 7.804, et, enfin, les cafetières modèle DC 500 A dont les numéros de série sont situés entre 7.706 et 7.712 et entre 7.801 et 7.804.

Aussi tous les propriétaires de ces cafetières sont priés de cesser d'utiliser l'appareil en question et de le retourner.

sans sa verseuse de verre, au centre de service CGE le plus près de chez eux. La cafetière sera réparée sans frais en vertu d'un programme de réparation mis sur pied à l'échelle nationale par la Compagnie générale électrique.

La défectuosité qui peut pré-

senter des risques d'incendie a été décelée par l'ACNOR, l'Association canadienne de normalisation.

Pour obtenir de plus amples renseignements, les consommateurs peuvent écrire à la Compagnie générale électrique ou à l'ACNOR.

Vente 25% de rabais sur tous les TISSUS D'ÉTÉ et COUPONS DE RATINE DE VELOURS MAISON TISSUS et COUPONS Entr. 440, rue Alexandre - Sherbrooke Tél.: 569-1035

NOIR & BLANC COULEUR TV DE QUALITÉ SUPÉRIEURE **TV LOGATION** VIDEOTECH 910, KING OUEST 569-9963

Y Y M.C.A. Y.W.C.A. 300 RUE MONTRÉAL Session d'automne **NATATION** Cours de la Croix-Rouge tous les niveaux. Médaille de Bronze • Moniteur-adjoint • Conditionnement aquatique. Début des cours 6 sept. Inscription aux heures d'ouverture. Lundi au vend. 9h à 17h. Inf. 569-7488

Nous vous offrons un service professionnel de nettoyage à la vapeur de tous genres de tapis et de meubles rembourrés. Aussi location de machine à la vapeur, de style professionnel. 563-4736 **TAPIS V.N.** 1495 King est. Sherbrooke

COURS D'ORGUE débutant en septembre. INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT! 5 PROFESSEURS A VOTRE SERVICE à l'école de Jean Julien Musique enr. 1315, King ouest Sherbrooke, 563-7477

VENTE DE FOURRURES Gérard Lavoie INC SOMPTUEUSE COLLECTION DE FOURRURES A PRIX REDUITS EN AOÛT SEULEMENT. AUSSI SPECIALISTE EN REPARATIONS. 208, ABERDEEN SHERBROOKE, 562-1126

VENTE DE MAGNETOSCOPES POUR 10 JOURS SEULEMENT Modèle VCT201. Le magnéscope à cassette RCA de prix moyen, et d'une capacité d'enregistrement continu de 4 heures, possède plusieurs des caractéristiques de l'appareil de luxe VCT 400 décrit ci-contre. Il comprend un nouvel agencement de circuits électroniques comportant moins d'éléments que les MSC RCA précédents, d'où une plus grande sûreté intrinsèque de fonctionnement. De plus, il possède le même moteur à rotation rapide et le même disque portables à entraînement direct de conception perfectionnée. Autres caractéristiques: • L'horloge numérique minutière intégrée permet de programmer l'appareil enregistré jusqu'à 24 heures à l'avance. • La minutière marche/arrêt automatique arrête l'enregistrement au moment déterminé à l'avance (au lieu de le poursuivre jusqu'à épuisement du ruban). **Spécial 669⁹⁵** (4 seulement) **MAGNETOSCOPE PORTATIF Spécial \$995⁰⁰** (3 seulement) **EXTRA SPECIAL: MAGNETOSCOPE A CASSETTE \$949⁹⁵** VDT501 RCA - Modèle Deluxe. 8 télécouleurs RCA, 20" \$449.95 7 télécouleurs RCA, 16" \$389.95 9 télécouleurs RCA, 14" \$339.95 Vidéo cassette, 3 hrs, RCA \$15.95 Vidéo cassette, 6 hrs, RCA \$25.95 Nos prix sont les plus bas au Québec, c'est garanti. Prix en vigueur pour 10 jours seulement. Actuellement en spécial chez **LALIBERTE & CROSS** 155, Carrefour Dunant Sherbrooke Tél.: 567-4889

SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES **PROGRAMME "LES AINES(ES) (55 ANS ET PLUS) SESSION AUTOMNE '80** Début des activités: 15 septembre '80 Fin des activités: 12 décembre '80 **ACTIVITES DE FORMATION PREVUES:** - Natation - Techniques de relaxation - Danses sociales - Conditionnement physique - Espagnol - Relations humaines I et II - Psychologie générale - Français écrit - Anglais - Psychologie du vieillissement - Informations sociales - Initiation au monde de l'image - Histoire et Géographie de la région de l'Estrie **INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS** Le mercredi 27 août 1980 Endroit: Pavillon 2, 375 rue Parc; Local 52-101 Heure: 14h00 (2h00 p.m.) Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues! 475 rue Parc Sherbrooke, QC J1H 5M7

viverie Nous vous présentons notre nouveau nom en même temps qu'un **Superbe Spécial** de la **Rentrée des Classes** commençant le 25 août Pantalons, jupes blouses d'automne Valeur jusqu'à \$59 pour **21** 105 Wellington N Sherbrooke 569-7515 M.L.Math. Propriétaire